

Section 2.—Office des Renseignements Commerciaux.¹

L'Office des Renseignements Commerciaux du ministère du Commerce a pour objet de servir les intérêts du commerce canadien dans les autres parties de l'Empire et à l'étranger. A cette fin, des commissaires du Commerce sont disséminés à travers le monde. Ils font des rapports périodiques sur les conditions commerciales et financières, signalant les besoins des différents marchés et les ouvertures possibles aux produits canadiens. Ils conduisent aussi pour le compte du ministère des enquêtes spéciales et s'efforcent de favoriser l'expansion du commerce canadien à l'extérieur.

Organisation à Ottawa.—L'Office des Renseignements Commerciaux est complété par un office central à Ottawa, à la tête duquel se trouve un directeur, qui concentre et unifie le travail assigné à chacun des commissaires. Ce directeur est secondé par les divisions suivantes:—Occasions d'affaires, où sont compilés les rapports et informations, les offres et les demandes du Canada et de l'étranger; rédaction, où se prépare le Bulletin des Renseignements Commerciaux; tarifs étrangers, où sont compilées les données les plus récentes sur les tarifs et où ces renseignements sont à la disposition du public; et le répertoire des exportateurs Canadiens, gardant à date la liste de tous les exportateurs canadiens, des articles qu'ils ont à exporter, de leurs agents à l'extérieur, et autres informations, comme leur cote, les câbles et codes employés, etc., et un répertoire des importateurs étrangers tenu à date par les rapports périodiques des Commissaires du Commerce. En outre, pour se tenir au courant de l'expansion industrielle canadienne, chaque Commissaire canadien fait une tournée périodique du Canada, donnant pendant son séjour au pays des informations directes sur les débouchés et les conditions du commerce en son territoire.

Organisation à l'étranger.—Voici la liste des pays où sont placés les Commissaires du Commerce du Canada, leur territoire, leur nom, leur adresse postale et adresse téléphonique, dans chaque cas.

COMMISSAIRES DU COMMERCE DU GOUVERNEMENT CANADIEN.

NOTA.—L'adresse télégraphique des Commissaires est "Canadian" partout où il n'y a pas d'autre indication.

<i>Afrique du Sud</i> (Territoire—Afrique du Sud, du Sud-Ouest, Rhodésia, Nyasaland, Tanganyika et Kénia).....	G. R. Stevens, casier postal 683, Cape-Town. Bureau—Cleghorn and Harris Building, Adderly Street. Ad. tél. <i>Cantracom</i> .
<i>Allemagne</i> (Territoire—Allemagne, sauf la vallée du Rhin—Tchécoslovaquie, Autriche, Pologne, Estonie, Lettonie, Lithuanie, U.R.S.S.).....	L. D. Wilgress, Mönckebergstrasse, 31, Hambourg 36.
<i>Antilles Anglaises:</i>	
Trinité (Territoire—Barbade, Iles du Vent, Iles sous le Vent, Guyane anglaise).....	Commissaire suppléant, case postale 125, Port D'Espagne. Bureau—Colonial Bank Building.
Jamaïque (Territoire—Jamaïque, Haïti, Bahamas, Honduras britannique).....	F. W. Fraser, case postale 225, Kingston. Bureau—Canadian Bank of Commerce Chambers.
<i>Argentine</i> (Territoire—Argentine, Chili, Uruguay).....	E. L. McColl, B. Nitre 430, Buenos Aires. Ad. tél. <i>Canadian</i> .
<i>Australie</i>	D. H. Ross, case postale 196c., Hôtel des Postes, Melbourne. Bureau—Safe Deposit Bldg.

Agent commercial: B. Millin, The Royal Exchange, Sydney, N.G.S.

¹ Révisé par H. W. Cheney, de l'Office des Renseignements Commerciaux, ministère du Commerce.